



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-49112>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-49112**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie de Talence

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21330522000013

**Ville :** Talence

**Code postal :** 33401

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 33

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://demat-ampa.fr/>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service marchés publics

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; o Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; ? Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Le maître

d'ouvrage accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres : Qualibat 4441 : Clôtures métalliques

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 29/05/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Après examen des offres initiales, des négociations pourront s'engager avec les soumissionnaires. Nonobstant, au vu des offres remises, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'attribuer le marché sans négociation, sur la base des offres initiales. L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie au regard des critères pondérés suivants (notation sur 20) : Valeur technique (mémoire technique) dont : 55% Méthodologie des travaux proposée pour la gestion des difficultés de chantier : 15% Matériaux et produits employés : 10% Moyens humains mis en oeuvre : 10% Principales mesures pour assurer hygiène et sécurité du chantier et ses abords : 10% Performances en matière de protection de l'environnement : 10% Prix : 45%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de réparation des parties extérieures des châteaux Peixotto - Margaut et de leurs dépendances Lot 4 Serrurerie

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45300000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux de réparation des parties extérieures des châteaux Peixotto - Margaut et de leurs dépendances Lot 4 Serrurerie

**Lieu principal d'exécution du marché :** Talence

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite obligatoire sur site se déroulera le lundi 13 mai 2024, à 14h00 dans les conditions fixées au règlement de la consultation.

**Autres informations complémentaires :** Les travaux concernés ne sont pas décomposés en tranches et font l'objet d'un marché unique à prix forfaitaires révisables. La durée d'exécution du marché est de 512 jours calendaires (dont période de préparation et période de congés payés) à compter de la date précisée au premier ordre de service. La durée minimum de validité des offres est de 4 mois Le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). Le maître d'ouvrage accepte que le candidat présente sa candidature (à titre individuel ou sous-traitance ou co-traitance) sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen électronique au format .xml joint au dossier de consultation (eDUME joint pré-renseigné). En cas de cotraitance, un formulaire distinct devra être fourni par chaque opérateur économique participant. Le candidat est autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. L'opérateur économique peut réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le formulaire DC2 (joint au dossier de consultation) peut être utilisé par le candidat. Le maître d'ouvrage accepte tout document

équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. Le maître d'ouvrage exige que le candidat joigne une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue qu'il remet. Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve : - qui ont déjà été transmis au maître d'ouvrage lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables - que le maître d'ouvrage peut obtenir directement et gratuitement par le biais d'une base de données ou d'un espace de stockage numérique. Pour chaque étape de la procédure de la passation du marché, le candidat et soumissionnaire doit appliquer le même mode de transmission par voie électronique à l'ensemble des échanges avec le maître d'ouvrage. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction. Les documents de la consultation sont mis à disposition de l'opérateur économique sur le profil d'acheteur <https://demat-ampa.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Cette plate-forme de dématérialisation permet notamment de répondre de façon électronique aux consultations. Sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde : - Le soumissionnaire doit transmettre sa réponse par un envoi unique en une seule fois - Si plusieurs réponses sont successivement transmises par un même soumissionnaire seule est ouverte par le maître d'ouvrage la dernière réponse reçue dans le délai fixé pour la remise des offres. Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée par la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire devra alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés à tous les opérateurs économiques (ayant téléchargé le dossier de consultation correspondant en acceptant les conditions d'utilisation de la plate-forme : nom de la personne physique chargée du téléchargement et adresse électronique) par voie électronique, via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'un opérateur économique en ait fait la demande par voie électronique, via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard 17 mai 2024. Financement = budget de la Commune de Talence. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif sous 30 jours. Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours et introduction des recours Tribunal administratif de Bordeaux 9 Rue Tastet CS 21490 33063 Bordeaux cedex Tél : +33 556993800 Télécopie : +33 556243903 Courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) Adresse internet(U.R.L) : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2024**